

Acétylcholine chlorure

SP-T-N-(MIN)

Attention



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Ref. n°	: 117030
Nom commercial	: Acétylcholine chlorure
Identification de la société	: JEULIN SA T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: 01 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification CE : Xi; R36/37/38

Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)

Classe de danger et code de catégorie

• Dangers pour la santé

: Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)
Irritation oculaire - Catégorie 2 - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Irritation des voies respiratoires - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)

Etiquetage

• Pictogramme(s) de danger



• Mention d'avertissement

: Attention
: H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

• Mention de danger

: P102 : Tenir hors de portée des enfants.
: P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

• Conseils de prudence

- Généraux

: P102 : Tenir hors de portée des enfants.
: P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

- Prévention

: P305+P351+P338+P337+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

- Intervention



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 5

Révision nr : 0

Date : 22 / 12 / 2010

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Acétylcholine chlorure

SP-T-N-(MIN)

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	Classification
Acétylcholine chlorure	: 100 %	60-31-1	200-468-8	----	Xi; R36/37/38 ----- Eye irrit 2 (H319) Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H335)

4. PREMIERS SECOURS

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

- Adéquats

Risques particuliers

Protection contre l'incendie

Procédures spéciales

: Eau. Dioxyde de carbone. Poudre. Mousse.

: Combustible.

: En cas de feu, présence de fumées dangereuses. La décomposition thermique génère : Oxydes d'azote. Monoxyde de carbone. Chlorure d'hydrogène.

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

: Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesures techniques

Précautions individuelles

Précautions pour l'environnement

Mesures après fuite / épandage

Eviter la production de poussières.

: Evacuer et restreindre l'accès.

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

: Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.

Rincer/diluer le résidu à l'eau.

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions lors du maniement et de l'entreposage

Manipulation

: L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.

: Porter un vêtement de protection approprié.

Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 5

Révision nr : 0

Date : 22 / 12 / 2010

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Acétylcholine chlorure

SP-T-N-(MIN)

7. MANIPULATION ET STOCKAGE (suite)

Stockage

- aériennes.
- Eviter toute exposition inutile.
- Ne pas respirer les poussières.
- : Après utilisation bien fermer le couvercle.
- Eviter le contact avec l'humidité. Produit hygroscopique.**
- Conserver en un endroit réfrigéré (< 5 °C).**

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle

- Protection respiratoire

: Eviter toute exposition inutile.

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

- Protection des mains - Protection de la peau - Protection des yeux - Autres

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

: Porter un vêtement de protection approprié.

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

: Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières. Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Nom chimique

: Acétylcholine chlorure

Etat physique

: Poudre.

Couleur

: Blanc(he).

Odeur

: Aucune donnée disponible.

pH

: Non applicable.

Poids moléculaire

: 181,67

Point de fusion [°C]

: 146-150 °C

T°d'ébullition initiale [°C]

: Aucune donnée disponible.

Densité

: Aucune donnée disponible.

Pression de vapeur [hPa]

: Aucune donnée disponible.

Solubilité dans

: Eau. (20 °C) : XXXXXXXXXXXX
Ethanol. (20 °C) : XXXXXXXXXXXX
Ether. (20 °C) : XXXXXXXXXXXX
Acétone. (20 °C) : XXXXXXXXXXXX

Point d'éclair [°C]

: Non applicable.

Temp. d'autoinflammation [°C]

: Non applicable.

Limites d'explosivité

: Non applicable.

Limites d'explosivité inférieures [%]

: Non applicable.

Limites d'explosivité supérieures [%]

: Non applicable.

Log P octanol / eau à 20°C

: Aucune donnée disponible.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 5

Révision nr : 0

Date : 22 / 12 / 2010

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Acétylcholine chlorure

SP-T-N-(MIN)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	: Sensible à l'humidité. Sensible à la chaleur.
Matières à éviter	: Oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	: Chlorure d'hydrogène. Oxydes d'azote. Monoxyde de carbone.
Polymerisation dangereuse	: Ne se produira pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

- Inhalation	: Irritant pour les voies respiratoires. Peut être nocif par inhalation.
- Cutanée	: Irritant pour la peau. Peut être nocif en cas d'absorption cutanée.
- Oculaire	: Irritant pour les yeux.
- Ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion.
- Autre	: D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.

Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]

Aucune donnée disponible.

Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]

Aucune donnée disponible.

Irritation de la peau (lapin)

Aucune donnée disponible.

Irritation des yeux (lapin)

Aucune donnée disponible.

Irritation des membranes muqueuses (lapin)

Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique

: Le produit ne semble pas présenter de risque chronique.

- Autre

: A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

Autres informations toxicologiques

: A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques

: Eviter le rejet dans l'environnement.

DBO 5 (gO2/g)

: Aucune donnée disponible.

Potentiel de bio-accumulation

: Aucune donnée disponible.

Informations sur l'élimination

: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Elimination des déchets

: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.
Ne pas réutiliser les containers vides.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ne pas jeter les résidus à l'égout.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 5

Révision nr : 0

Date : 22 / 12 / 2010

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Acétylcholine chlorure

SP-T-N-(MIN)

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION (suite)

Procédures d'élimination des déchets : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information générale : Non réglementé.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Autres : Aucun(e).

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrase(s) R : R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

Règlement CE 1907/2006

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr